



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

L' Enemy De Dieu Et De L'Homme Le Peché

Mouton, Nicolas

Liege, 1671

III. De ce qui se doit faire au sacré Baptême, pour conserver cette même
grace.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39622

de l'homme. Ch. I. Inst. II. 227
écrits parmi ceux des justes; parce qu'ils
n'ont pas invitez leurs vies.

INSTRUCTION III.

De ce qui se doit faire au sacré Baptême,
pour conserver cette même grace.

A Prés le sacré Baptême receu, nous
devons croire selon qu'il est couché
aux Galates chap. 3. *Que ceux qui sont ba-*
tisez, en JESUS-CHRIST, ils sont revestus Gal. 3
de JESUS-CHRIST.

Ce pourquoy ensuite de ce vestemēt sa-
cré dont l'enfant sera revestu, cōme c'est
l'ordinaire que les personnes raisonnables
se mettent en l'assurance de la Tres-sain-
te Trinité, par une sainte impression de
la Croix (laquelle contient en soy tous
les principaux mysteres de nostre Foy)
au plustot qu'ils sont habillez du matin.
De mesme les parens devront faire tous
les jours pour l'enfant ce qu'il devoit luy
mesme pratiquer, s'il estoit capable de
devotion, sçavoir le benir, l'arrouser
d'eau benite, l'offrir à Dieu soir & ma-
tin, pour le preserver contre tous male-
fices jusqu'à ce qu'il le pourra faire en
personne. Car il est escrit dit le Roy Pro-
phete: *Vous donnerez, Seigneur vostre bene-* Pl. 3
diction

diction aux justes. Tels que sont les petits enfans après le Baptême, ensuite qu'ils l'auront receu de la main du Prestre & de leurs parens. Et ailleurs, *l'innocët de mains & le net de cœur qui n'a pas receu son Ame en vain, recevra la benediction de son Seigneur.* Cette benediction selon l'opinion du Sage est bien d'une telle force & estime, *qu'elle debordera à guise d'un torrent.* Et ailleurs elle est d'une telle grâdeur, dit-il, *qu'elle surpasse toute loüange.* Et si nous croyons à S. Paul, sa propriété est de benir *de toutes sortes de benedictions spirituelles pour le Ciel.*

Après cét exercice spirituel à l'endroit des enfans, je trouve que la nature enseigne aux meres d'allaiter leurs enfans de leur propre lait, si elle leur en pourvoye suffisamment. L'exemple de la Vierge, leur doit donner l'esprit pour l'imiter ainsi que nous chante l'Eglise en ces termes : *La Vierge estant seule allaitoit de ses propres mammelles remplies par l'operation du S. Esprit.*

En effet cecy ne peut estre qu'une chose digne de mépris entre les Dames de ce temps, lors que sans juste cause & necessité, elles dedaignent d'allaiter leur propre enfant, ce que quelqu'uns ont dit

dit estre peché mortel, mais le docte Navarre avec plusieurs autres le tient estre seulement veniel.

Les Dames de l'ancien Testament en ont usé tout autrement au temps même qu'il estoit plus nécessaire pour la propagation du genre humain, ainsi le lisons de Sara allaitant Isaac, Rebecca son Jacob, Anne le bon Samuel, & cette noble mere des Machabées, allaitant les sept Fils. A quoy j'ajouste les principales raisons qui declarent l'obligatiō de ce devoir.

La premiere est, d'autāt que le lait de la mere est celuy qui peut être le plus util, & le plus convenable à maintenir la noblesse du cœur & la vigueur du corps de l'enfant, où le lait estranger ne luy peut que nuire, & le faire petit à petit degenerer du naturel & generosité, ou noblese & belles qualitez de la mere; car si la nourrice est impudique, cruelle, grossiere, ou vindicative, elle communiquera facilement avec son lait l'infirmité du corps ou de l'esprit, car nous lisons que Sainte Catherine de Swede par speciale providence de Dieu a eu horreur des mammelles des femmes impudiques anhelant seulement après celles de sa mere, lesquelles elle sucçoit sans difficulté. Ain-

fi

Surius si de Sainte Catherine fille de Sainte Bir-
gitte, de Saint Robert & autres.

La deuxieme, est d'autant que si on le
laisse allaiter d'une nourrice, il en aura
plus de respect que de sa mere, & la mere
moins d'amour, car on a beaucoup plus
d'inclination à un enfant qu'on a allaité
de sa propre substance, qu'avec celuy
qu'on n'a pas eu de communication: ain-
si on remarque plus d'affection parmy
ceux du cōmun peuple entre les parens &
les enfans, que dans les familles des no-
bles, parce qu'à grand peine les voyent
ils une fois ou deux par an, & outre que
les meres sont ordinairement plus infir-
mes quand elles n'allaitent point, & leurs
enfans peuvent estre changez à leur grād
regret, & au dētriment desdits enfans,
comme on a vū autrefois, ce qui se peut
facilement prouver par plusieurs Histo-
res, que vous pouvez voir autre part.

De plus, il sera convenable de couvrir
l'ēfant de quelque habit benit, & l'asseurer
de quelque Agnus Dei, Croix ou Reliquai-
re, veu que les dāgers ne sont que trop fre-
quens, particulierement aux personnes de
tel āge, destituez de tout pouvoir & reme-
de defensiva, ne soit que ceux qui en ont
la charge leurs subministrent. Ce sera une
chose.

chose aussi fort raisonnable lors qu'il commencera de discerner un peu les choses, ou distinguer les objets, de luy laisser manier dans la liberté de ses bras quelque chapelet ou belle image, pour luy rendre cela plus familier les instrumens de devotion ; & dans la liberté de ses pieds ou autres avancemens de son âge, luy apprendre à les honorer par plusieurs genuflexions : ou les baiser & caresser par des respectueuses & devotes affections, luy faisant prononcer le Sacré Nom de **JESUS**, & celui de **MARIE**, faire le signe de la Croix, luy apprendre le Symbole des Apostres, l'Oraison Dominicale, la Salutation de l'Ange, pour s'adresser à Dieu & à la Vierge Mere, & cela en langue vulgaire, comme estant le plus salutaire, le plus edificatif, & meritoire ; & aussi le plus propre pour le maintenir dans la devotion : la langue inconnue n'étant que trop sujette pour nous porter insensiblement aux distractions dans nos prieres, lesquelles pour le plus ordinaire ostent le goût & la douceur de nostre Ame, lors qu'elle prie sans avoir attention ou intelligence de ce qu'elle dit.

Ensuite les informer des divins preceptes & de ceux de l'Eglise pour connoistre

noistre par là les volontez Divines, com^e
aussi la dépendance de ceux de l'Eglise,
& l'obligation qu'il y a de les observer, si
nous voulons estre en verité, & chre-
stiennement fideles. Et puis que nous
traittons icy du maintien de la grace, leur
enseigner qu'elle ne peut estre acquise ny
conservée sinon par les merites de JE-
SUS-CHRIST, nostre souverain Repa-
teur, qui ne nous peuvent estre appliquez
que par les Sacremens qu'il a luy même
instituez pour telle fin; sçavoir pour nous
conduire au salut, pourveu que nous le
recevions souvent avec les dispositions
requises, qui ne sont autres que la
Foy de leur institut, la sainte Esperance
d'en jouïr, & la Charité bien-faisante,
qui est l'unique forme des vertus pour
estre annobly de leurs glorieux effets.
Tout cecy se doit faire succinctement,
petit à petit, en perfection, correctement
& avec bon ordre, notamment en ce qui
est de la devotion, avant & après le repas,
& avant & après le repos, sans laquelle
rien ne nous peut arriver de bon, durant
laquelle autāt qu'il se peut faire avec pa-
tiēce & douceur, il ne les faut pas permet-
tre de s'amuser à des bagatelles qui sont
cōmunes selon la foiblesse de leurs âges.
Enfin

Enfin les parens doivent estre comme
deux beaux Soleils, communiquant par
leurs rayons un luisant exemple de bonne
vie & de vertu, particulièrement s'ab-
stenant des pernicioeux vices de la langue,
qui sont les juremens, maledictions, de-
tractions & autres parolles impudiques,
& mescantes, dont les oreilles des petits
sont remplies, tant par mégard, le plus
souvent, que par l'excès des parens ou
autres vicieux, desquels on permet trop
librement la conversation, d'où ils doivēt
employer tous les soins possibles pour les
retirer, afin que voltigeant comme l'Ai-
gle du Deuteronomie au dessus de leurs pe-
tits, ils les provoquēt à se donner du côté du Ciel, ^{DIEU} 320
afin de découvrir ce qui les pourroit empêcher
au chemin du salut. Car dit Lactāce, les en-
fans sont engédrez à telle cōdition, qu'e-
stant engendrez à Dieu, ils luy rendent
les services qui luy sont deus, & comme
ce n'est pas assez d'avoir planté & accom-
modé un jardin, mais il le faut arrouser
dans la seicheresse & particulièrement les
jeunes plantes, & retrancher les mauvais
germes ou branches superflues: ainsi il ne
suffit pas d'avoir mis au mōde des enfans,
& le laisser sās la culture des bōnes mœurs
& sans fruiets, mais il les faut faire pro-
duire

duire par bonnes instructions & exemples le germe de pieté, afin que comme écrit le Prophete, *ils soient comme des nouveaux plants d'Oliviers* pour éclater dans la famille du Seigneur; & non pas des figuiers infructueux pour estre coupez & jettez au feu, non pas des enfans de chair, mais d'esprit, engédrez seulement quant au corps, à la terre; mais aussi à l'immortalité selon l'Ame; non pas au temps, mais enfin à l'éternité.

INSTRUCTION IV.

De la prudente correction. & autres enseignemens nécessaires à tel âge.

Prov.
22. **P**Arce que selon le Sage, *la folie est naturellement attachée au cœur de l'enfant*, on luy doit quitter doucement ses mauvaises inclinations, au plûtôt qu'on les découvrira, car là même il est dit, *que la verge de la discipline la bannira*, empêchant soigneusement les paroles peu seantes, crainte que les mauvaises coûtumes ne leurs engendrent une nature corrompue, d'où il seroit fort difficile de les degager, attendu que Job atteste en ces termes: *Leurs ossemens seront remplis de vices dès leurs jeunesse, & ils n'en seront point affran-*

Job 22